

CCMA 4 avril 2019

I Déclaration des élus SNEC-CFTC et réponses du Rectorat

[Cliquer Ici](#)

II-Avancements accélérés 2018/2019

[Cliquer Ici](#)

Adjoint d'enseignement (AE) et reliquats

Il s'agit d'un corps en voie d'extinctions (les dernières promotions ont été prononcées au 1.09.2013). Les élus SNEC-CFTC avaient demandé avant la CCMA un état exhaustif de ces enseignants.

| Echelon | 7 ^{èm} | 8 ^{ème} | 9 ^{ème} | 10 ^{ème} | 11 ^{ème} | Total |
|----------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Nombre d'enseignants | 2 | 4 | 5 | 2 | 17 | 30 |

Pour la campagne 17/18, il y avait un reliquat de 0,6 promotion au 7^{ème} échelon et de 0,3 promotion au 9^{ème} échelon.

Pour la campagne 18/19, il y avait un reliquat de 0,3 promotion au 9^{ème} échelon.

Les comptes étaient vite fait, nous disposions de 0,6 promotion au 7^{ème} et 0,6 promotion au 9^{ème}.

Or, il n'y a plus de AE au 6^{ème} échelon (ou à un échelon inférieur). Le reliquat de 0,6 allait être définitivement perdu.

Les élus SNEC-CFTC ont demandé au Rectorat de déroger à la règle en ajoutant la totalité des reliquats (0,6 +0,6, soit 1,2). Avec bienveillance, le Rectorat a accepté cette demande et un avancement accéléré a pu ainsi être accordé au 9^{ème} échelon.

« L'audace » des élus SNEC-CFTC a ainsi porté ses fruits. Pour l'heureux promu, cela représente un gain cumulé de 1 100 € brut.

III- Avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle 2018/2019

La grille de la Classe Exceptionnelle des Certifiés / PLP / PEPS comporte 4 échelon, puis 3 échelon HEA.

Le passage du 4^{ème} échelon à l'échelon HEA1 se fait dans le cadre d'une liste d'aptitude.

Peuvent accéder à l'échelon spécial les maîtres, ayant, à la date du 31 août 2018, au moins trois ans d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade de classe exceptionnelle. Ils sont inscrits automatiquement par le Rectorat.

| | Nombre de promouvables | Contingents | Avis des promus | Avis des non promus |
|-----------|------------------------|-------------|-----------------|---|
| Certifiés | 7 | 4 | Excellent : 4 | Très satisfaisant : 2 Satisfaisant : 1 |
| PLP | 1 | 0 | | |
| PEPS | 1 | 0 | | |

IV- Tour Extérieur Agrégés 2019/2020

Avant transmission (ou non) au Ministère, les candidatures picardes ont été soumises à l'avis de la CCMA.

Il convient de rappeler que cette promotion se fait dans l'opacité totale au niveau national par discipline.

15 Certifiés ou PLP avaient fait acte de candidature, dont 3 dans des disciplines où il n'y avait pas de promotion.

Sur les 12 candidatures recevables, 4 ont été transmises au Ministère.